

Avis de constitution

SOCIETE « SIC MOBILITY » en abrégé « SICMOB »

Siège ABIDJAN COCCODY RIVIERA 3 SYNACASS-CI 1,
Lot 235, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIC MOBILITY » en abrégé «
SICMOB »

Objet : TRANSPORT URBAIN
TRANSPORT DE PERSONNES
TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES
ACQUISITIONN DE SOCIETE
IMPORT -EXPORT
COMMRCE ET VENTE
ENTRETIEN ET FOURNITURE D'ARTICLES
MATERIELS
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

Meubles et immeubles ;

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce :

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières ; commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCCODY RIVIERA 3 SYNACASS-CI 1, Lot 235, Ilot 18

Dirigeant(s) M SANOGO CHEICKH IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07830 du 08/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47730/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

